METZ MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION HARMONY PARK | 11 bd Solidarité | BP 55025 | 57071 METZ CEDEX 3 T. 03 87 20 10 00 | F. 03 87 20 10 29 | www.metzmetropole.fr

Nombre de

membres Membres élus au Bureau :

en fonction: 47

Membres présents: 34

Absent(s) excusé(s): 7

Absent(s): 6

Pouvoir(s):

1

Date de convocation : 6 septembre 2016

35 Vote(s) pour : Vote(s) contre : 0

Abstention(s):

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS *DU BUREAU*

Séance du Lundi 12 septembre 2016,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2016-09-12-BD-33:

ZAC du Quartier de l'Amphithéâtre - Cession des lots C2.2-C2.3 : Agrément de Metz Métropole.

Rapporteur: Monsieur Jean-Luc BOHL

Le Bureau.

Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de l'Urbanisme.

VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau.

VU la délibération du Conseil de Communauté de Metz Métropole du 27 juin 2005 définissant l'intérêt communautaire en matière d'aménagement de l'espace et reconnaissant la ZAC du Quartier de l'Amphithéâtre d'intérêt communautaire.

VU le traité de concession d'aménagement relatif à l'aménagement de la ZAC du Quartier de l'Amphithéâtre signé en date du 20 décembre 2004 et ses avenants.

VU l'article 14 dudit traité stipulant qu'à l'occasion d'une cession d'un bien immobilier, bâti ou non bâti, par la SAREMM, celle-ci notifie à Metz Métropole, en vue de recueillir son agrément, les noms et qualités des attributaires, ainsi que le prix et les modalités de paiement,

VU les modalités de cession des îlots C2.2/C2.3 suivantes :

Répartition des surfaces de plancher du projet

Bureaux, commerce: 300 m2 SP environ, Locaux d'habitation : 9 154 m² SP environ.

Montant des cessions

Le montant de la cession des droits à construire pour la cession des lots C2.2 et C2.3 se fait au prix du bilan, à savoir :

- 230 € HT/m² de surface de plancher dédiés à des bureaux et/ou du commerce,
- 315 € HT/m² de surface de plancher dédiés à des locaux d'habitation,

soit un montant prévisionnel d'environ 2 952 510 € HT, TVA sur marge en sus,

Modalités de paiement

Règlement au moment de la signature de l'acte de l'intégralité de la TVA et de 50% du prix de vente HT.

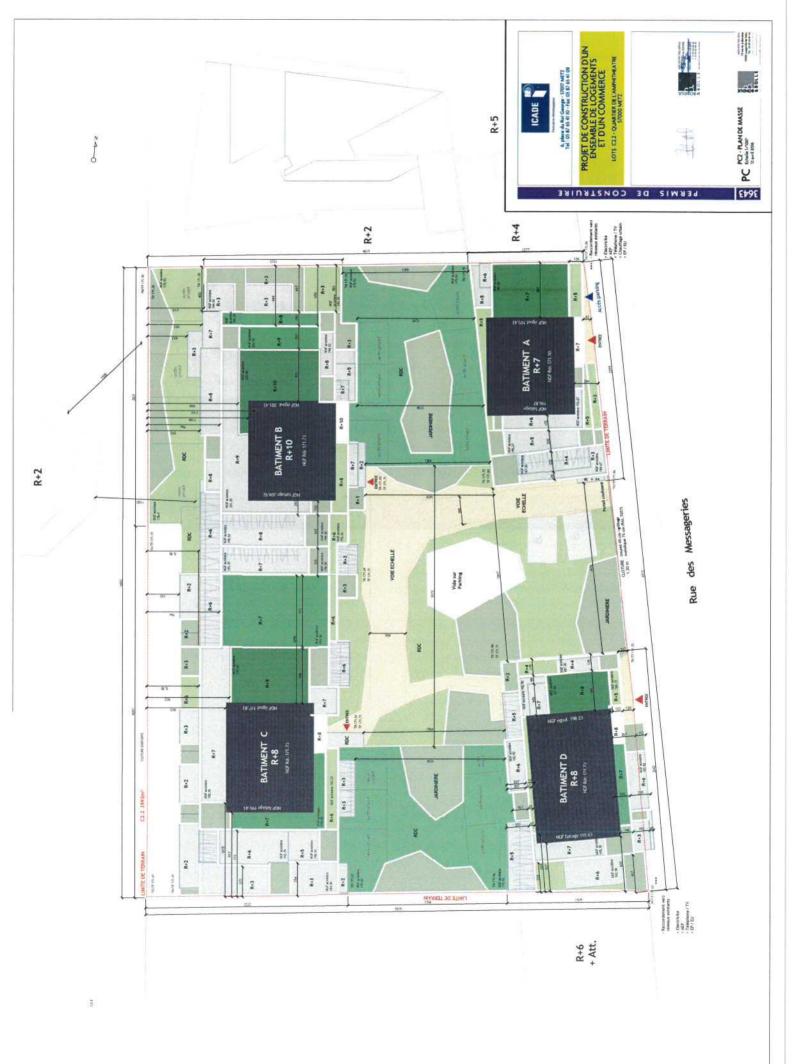
Solde du prix de vente HT dans un délai maximum de 12 mois à compter de la signature de l'acte,

DECIDE d'agréer la candidature de la SAS ICADE PROMOTION installée 35 rue de la Gare à PARIS (75019) et représentée par Monsieur François AUDOLLENT, Directeur Régional demeurant professionnellement à METZ, 6 place du Roi George,

AUTORISE la SAREMM à conclure avec la SAS ICADE PROMOTION la vente des îlots C2.2/C2.3 au prix de cession prévisionnel de 2 952 510 € HT, TVA sur marge en sus, pour l'implantation d'un ensemble de bâtiments à vocation de bureaux, commerce et d'habitat pour une surface de plancher totale de 9 454 m².

Pour extrait conforme Metz, le 13 septembre 2016 Pour le Président et par délégation Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL



AVANT PROJET SOMMAIRE - 06



PROJET DE CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE DE LOGEMENTS ET D'UN LOCAL PROFESSIONNEL

LOTS C2.2 - QUARTIER DE L'AMPHITHEATRE

57000 METZ













SITUATION

ENSEMBLE COMMERCE ET LOGEMENTS - LOT C2.2 - QUARTIER DE L'AMPHITHEATRE - METZ N°3643 - APS 06 ICADE PROMOTION Echelle 1/2500 17 mars 2015

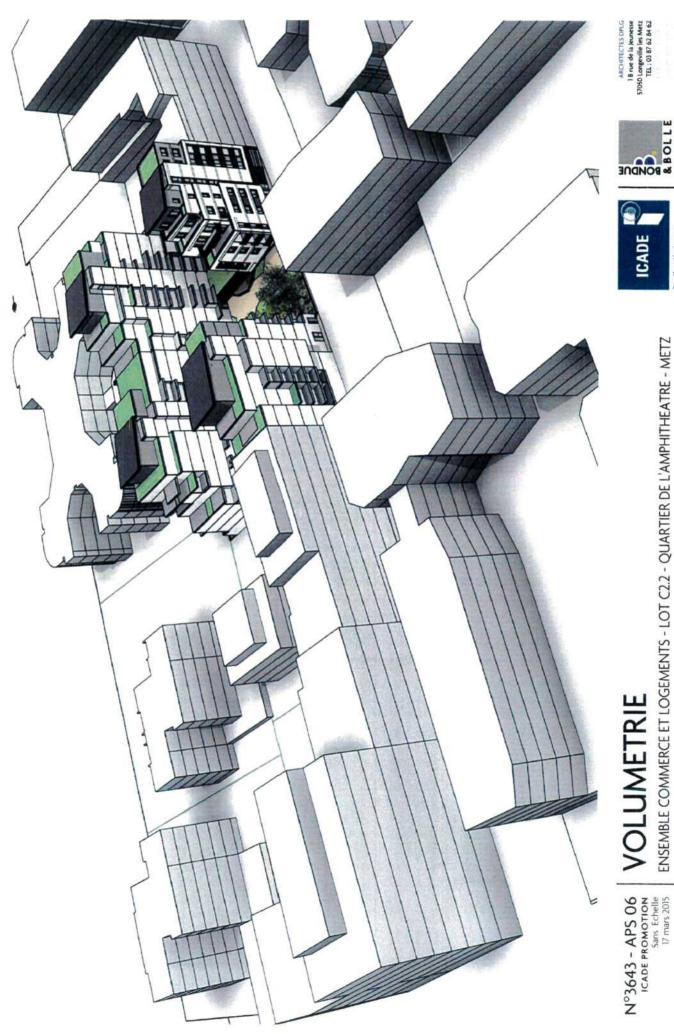
R+7











ARCHITECTES DPLG 18 rue de la Jeunesse 57050 Longeville les Metz TEL : 03 87 62 84 62

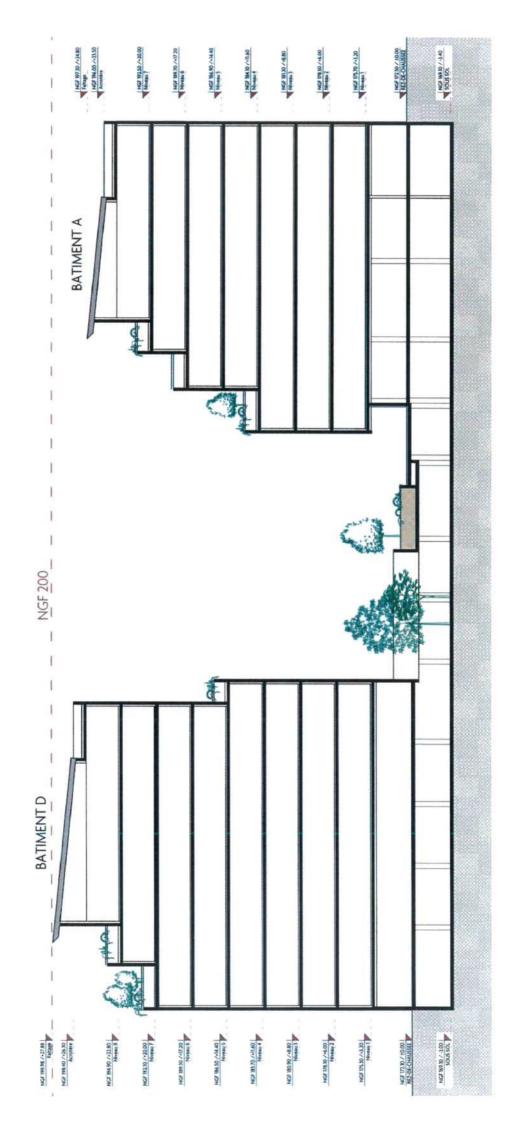








N°3643 - APS 06 ICADE PROMOTION Sans Echelle 17 mars 2015





N°3643 - APS 06 ICADE PROMOTION Echelle 1/200 17 mars 2015

ARCHITECTES DPLG 18 rue de la jeunesse 57050 Longeville les Meta TEL: 03 87 62 84 62





ICADE











ICADE





COUPE BATIMENTS B et C

ENSEMBLE COMMERCE ET LOGEMENTS - LOT C2.2 - QUARTIER DE L'AMPHITHEATRE - METZ N°3643 - APS 06 ICADE PROMOTION Echelle 1/200



ARCHITECTES DPLG
18 rue de la jeunesse
57050 Longeville les Metr
TEL: 03 87 62 84 62







ICADE

ENSEMBLE COMMERCE ET LOGEMENTS - LOT C2.2 - QUARTIER DE L'AMPHITHEATRE - METZ

N°3643 - APS 06 ICADE PROMOTION Echelle 1/250 17 mars 2015



ARCHITECTES OPLG
18 rue de la Jeunesse
57050 Longaville les Metz
TEL : 03 87 62 84 62



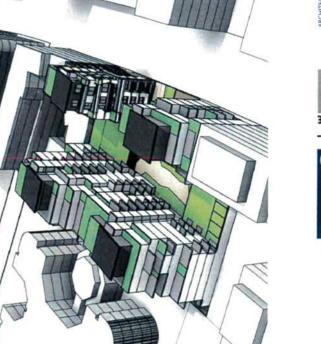














N°3643 - APS 06 ICADE PROMOTION Sans Echelle 17 mars 2015







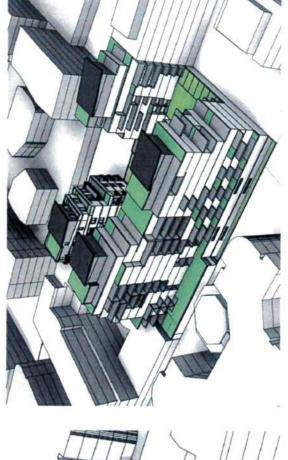


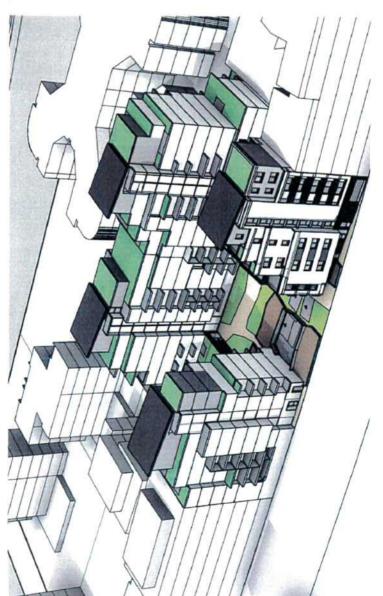




















VOLUMETRIE

ENSEMBLE COMMERCE ET LOGEMENTS - LOT C2.2 - QUARTIER DE L'AMPHITHEATRE - METZ

N°3643 - APS 06 ICADE PROMOTION Sans Echelle 17 mars 2015







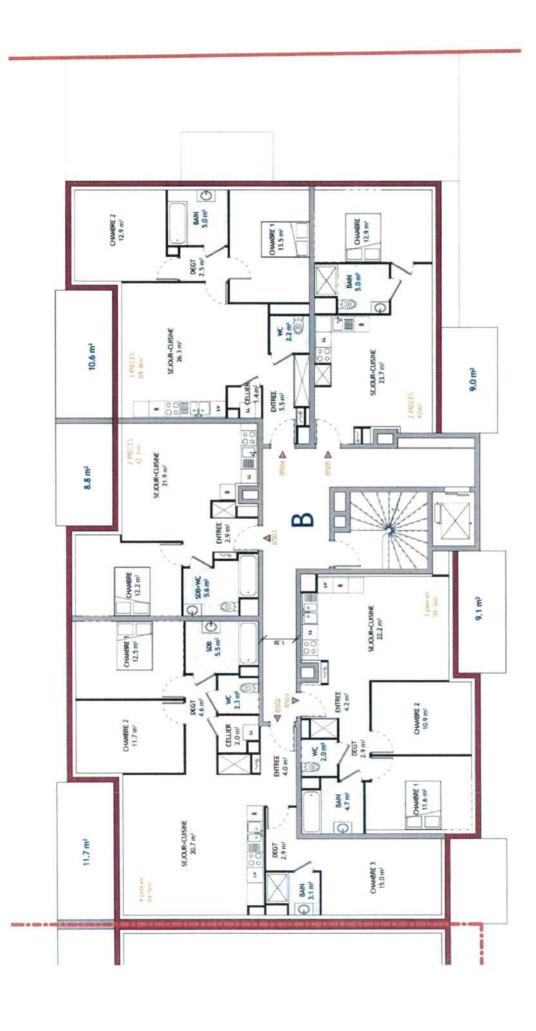


ENSEMBLE COMMERCE ET LOGEMENTS - LOT C2.2 - QUARTIER DE L'AMPHITHEATRE - METZ BATIMENT A - 4ème et 5ème ETAGES











BAIN 6.8 m² 0 000

3 000

CRLUER 1.7 m²

4

P.4 m

2.0m

CHAMBRE 3

CHAMBRE 1

CHAMBRE 2

SEJOUR-CUISINE 21.3 m¹

1 Peters

CHAMBRE 11.5 m²

8

W. 2.1m;

3 00 =

4.9 m²

CHAMBRE 2

CHAMBRE 1

3.3 m²

9.4 m²

SEJOUR+CUISINE 30.2 m²

SEJOUR+CUISINE 30.1 mi

9.7 m²

- 00 3

SE G

0 BAIN B.2 m²

SEJOUR+CUISINE 28.9 m¹

CHAMBRE 3

CHAMBRE 3

OHAMBRE 1

CHAMBRE 2

A PRECES

18.9 m²

15.0 m²

14.3 m²





N°3643 - APS 06 ICADE PROMOTION Echelle 1/5000















3

CUISINE 24.0 m²

65.4 m²

CELLIER 3,5 m⁷

6.1 m² J

SEJOUR 44.6 m²

CHAMBRE 11.8 m²

S.6 m

4

G

8

BATIMENT B - 10ème ETAGE

ENSEMBLE COMMERCE ET LOGEMENTS - LOT C2.2 - QUARTIER DE L'AMPHITHEATRE - METZ

N°3643 - APS 06 ICADE PROMOTION Echelle I/5000













VARIANTE LOGEMENTS

N°3643 - APS 06 ICADE PROMOTION Echelle 1/100

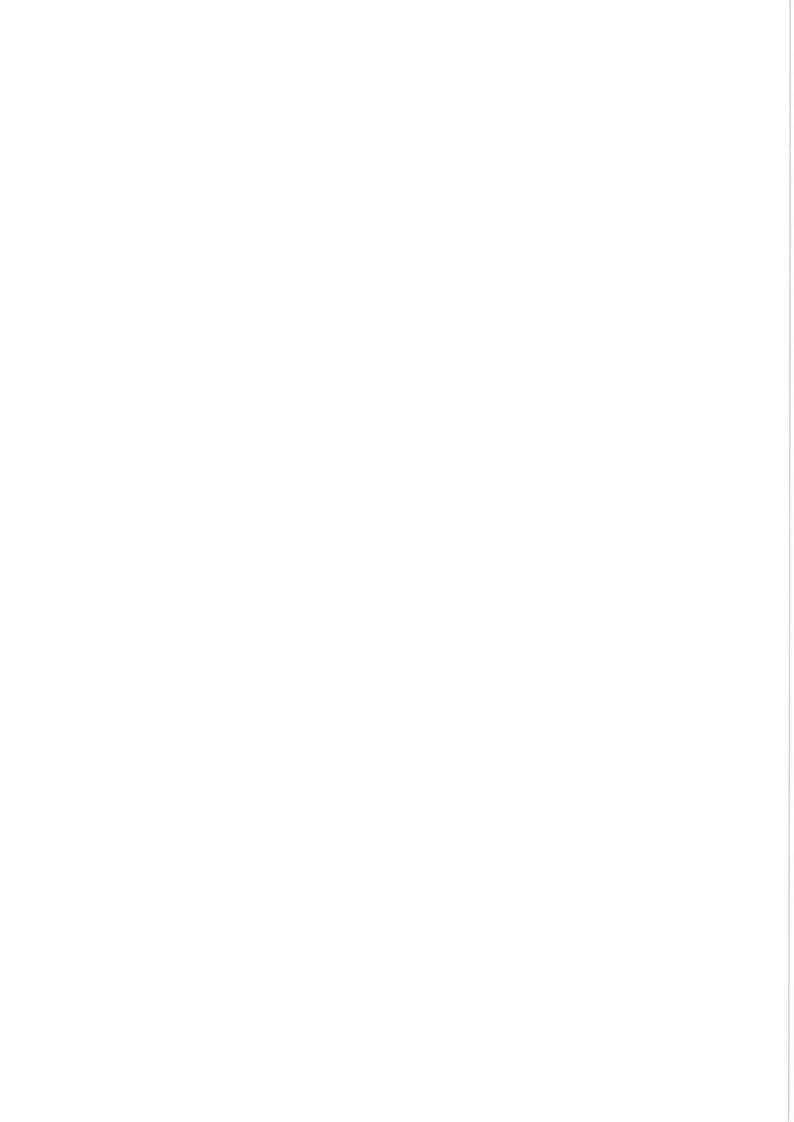






ENSEMBLE COMMERCE ET LOGEMENTS - LOT C2.2 - QUARTIER DE L'AMPHITHEATRE - METZ **VARIANTE LOGEMENTS**

N°3643 - APS 06 ICADE PROMOTION Echelle 1/5000 17 mars 2015





METZ MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION HARMONY PARK | 11 bd Solddoridé | DP 55025 | 57071 METZ CEDEX 3 T 03 87 20 10 00 | F. 03 87 20 10 29 | www.motzmetropole.fr

BORDEREAU D'ENVOI

Destinataire

Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus -PREFECTURE DE LA MOSELLE -

9 place de la Préfecture – BP 71014 – 57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
Désignation des pièces Délibéretions Réunion de Bureau - Lundi 12 septembre 2016. Point 27 - Participation au fonctionnement du projet de colocations solidaires par l'AFEV permettant de faciliter l'accès au logement des jeunes. Annexe : Convention. Point 28 - Participation de MM au financement du FSL de la Moselle. Annexe : Tableaux récapitulatifs. Point 29 - Participation au fonctionnement du CLLAJ. Annexe : Convention. Point 30 - Labellisation Cit'ergie de MM et programme d'action énergie-climat 2016-2020. Annexe : Programme d'actions. Point 31 - Plateau de Frescaty : projet de cession du bâtiment HB 73 à destination de la Ville de Marly. Annexe : Plan de situation. Point 32 - Plateau de Frescaty : lancement d'un marché de gardiennage en groupement de commandes avec l'EPFL. Point 33 - ZAC du Quartier de l'Amphithéâtre - Cession de lots : agrément de MM. Annexe : Détail du projet de construction de logements et local professionnel. Point 34 - ZAC du Pôle Santé-Innovation de Mercy : agrément de MM en vue de la cession d'une assiette foncière portant sur la parcelle 9.1. Annexe : Plan de situation. Point 35.1 - ZAC de Marly Belle Fontaine : approbation du compte-rendu financier annuel à la collectivité et approbation de l'avenant 5 à la convention financière. Annexe : Plan de situation. Annexe : note de conjoncture. Annexe : avenant 5.	Nombre 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Observations Contrôle de légalité PRÉFECTURE DE LA MOSEL 1 4 SEP. 26/6 AGENTAL



Fait à Metz, le 13 septembre 2016 Pour le Président Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL